

De 1990 à aujourd'hui, le poids du spatial dans l'économie se contracte avec la croissance démographique et la diversification de l'économie

Apparue en 1964 avec la création du Centre Spatial Guyanais, la filière spatiale engendre une activité économique importante dans la région. Toutefois, la part du secteur dans la valeur ajoutée guyanaise ne cesse de baisser depuis 1990. Cela s'explique principalement par le dynamisme démographique de la Guyane – la population a plus que doublé entre 1990 et 2019 – et la tertiarisation de l'économie du territoire.

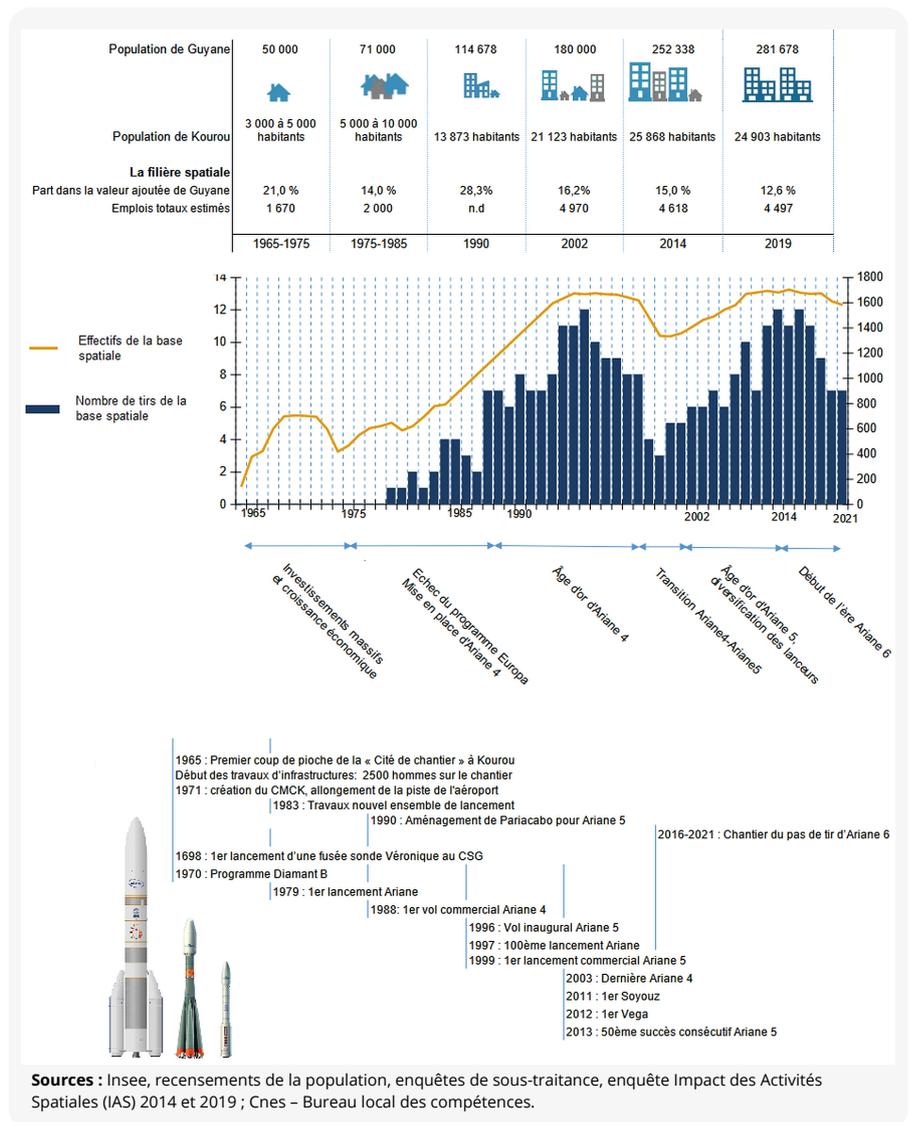
L'implantation du Centre Spatial Guyanais (CSG) en 1964 a engendré une activité économique significative sur le territoire. En 1990, l'impact de la filière dans la valeur ajoutée ► **définitions** guyanaise s'élève à 28,3 %, un poids très important reposant sur deux facteurs principaux. D'une part, la Guyane compte seulement 115 000 habitants, une population qui a plus que doublé depuis (282 000 habitants en 2019). D'autre part, l'économie est moins diversifiée et moins tertiarisée. Le secteur principalement non marchand est moins présent et certains services comme l'immobilier, les activités spécialisées scientifiques et techniques et les activités financières et d'assurance sont beaucoup moins développés. Avec une activité spatiale déjà dynamique (6 tirs lancements Ariane 4 en 1990), le poids du spatial est prépondérant dans l'économie guyanaise.

En 2002, le poids du spatial dans la création de richesse se réduit fortement pour atteindre 16,2 % (- 12,1 points en 12 ans) et un quart de la valeur ajoutée du secteur marchand (hors administration publique, sécurité sociale obligatoire, enseignement, santé humaine et action sociale). La population augmente de 3,8 % en moyenne par an, et s'établit à près de 177 000 habitants en 2002. Cette croissance démographique entraîne une forte expansion économique, notamment avec le développement du commerce, des services (marchands et non marchands), de l'industrie manufacturière et de l'énergie. Ainsi, entre 1990 et 2002, le produit intérieur brut guyanais double, pour une croissance annuelle moyenne de 6,6 %, tandis que la valeur ajoutée en lien avec le spatial progresse sur la même période de 2,7 % en moyenne annuelle. Ce recul de 12 points du poids du spatial entre 1990 et 2002 dans l'économie

est largement attribuable à la très forte croissance démographique et à la diversification économique de la Guyane.

Entre 2002 et 2014, l'impact du spatial dans la valeur ajoutée guyanaise ► **figure 1** se contracte légèrement pour atteindre

► 1. L'activité spatiale et le développement guyanais depuis 1965



15,0 % en 2014 (- 1,2 point en 12 ans). Au cours de cette période, le CSG connaît de profonds changements avec la coexistence de deux lanceurs entre 1996 et 2003 et une transition technologique d'Ariane 4 vers Ariane 5 qui ne s'effectue pas sans heurt (deux échecs pour Ariane 5 en 1996 et en 2002). Cela explique le niveau particulièrement faible du nombre de tirs en 2003 et en 2004 (respectivement 4 tirs et 3 tirs). À partir de 2005, la mise en place de la version d'Ariane 5 ECA amorce une période de succès (6 lancements par an en moyenne entre 2005 et 2014). En parallèle, à partir de 2002, la concurrence mondiale s'accélère avec entre autres la création de la société SpaceX aux États-Unis qui conduit le CSG à rationaliser ses coûts. Le port spatial européen accueille ensuite deux nouveaux lanceurs : le russe Soyouz en 2011 et Vega en 2012, qui viennent augmenter le nombre de tirs annuel depuis le CSG.

Ainsi, **2014** est une année marquée par un nombre de lancements soutenu : 11 tirs dont 6 tirs par Ariane 5, 4 par Soyouz et 1 par Vega. Grâce à la mise au point de la technologie Ariane 5 et l'arrivée des autres lanceurs, l'activité spatiale continue de progresser entre 2002 et 2014 avec une augmentation moyenne annuelle de la valeur ajoutée de 3,0 %. Cette progression reste toutefois inférieure à celle du PIB (+ 4,1 %) toujours porté par la démographie (+ 3,0 % en moyenne par an) avec 252 000 habitants en 2014. Par ailleurs, l'économie continue de se tertiariser et le nombre de lancements en 2014 demeure légèrement inférieur à celui de 2002 (12), autant de facteurs qui expliquent le léger recul du poids du spatial durant cette période.

Entre 2014 et 2019, le poids du spatial continue de reculer pour atteindre 12,6 % de la valeur ajoutée guyanaise en 2019 (- 2,4 points en 5 ans). Au cours de cette période, la croissance démographique

se poursuit, même si elle ralentit (+ 2,3 % en moyenne par an), pour atteindre une population de 281 700 habitants en 2019. Le PIB suit cette même tendance (+ 2,6 % par an), notamment par le dynamisme de la valeur ajoutée dégagée par certains services marchands : + 6,5 % en moyenne par an pour les activités de services administratifs et de soutien, + 4,9 % pour l'information et la communication, + 4,1 % pour l'hébergement et la restauration, + 3,5 % pour les activités scientifiques et techniques, + 3,2 % pour le commerce. Cela traduit une poursuite de la diversification économique du territoire. Dans le même temps, l'activité spatiale est moins intense en 2019 qu'en 2014, avec 9 lancements au lieu de 11. Ceci pèse sur la valeur ajoutée liée au spatial qui se replie légèrement sur cette période (- 0,5 % par an). ●

Corentin Douriaud,
Clémentine Garandeau, Rémi Charrier
(Insee)

► Encadré – L'Agence Spatiale Européenne : une porte d'accès à l'espace pour l'Europe

Composée de 22 États membres, l'agence spatiale européenne (ESA) regroupe les moyens et les ressources financières et intellectuelles, permettant de réaliser des programmes beaucoup plus ambitieux que de simples projets nationaux. L'ESA intervient dans tous les domaines du secteur spatial : la science, les vols habités et l'exploration, les lanceurs, l'observation de la Terre, les télécommunications, la navigation, la technologie et les opérations.

Chaque État contributeur bénéficie de ce que l'on appelle « le retour géographique » : les dépenses de l'ESA dans l'industrie européenne se calculent proportionnellement au montant de la contribution de chaque État membre. Dans le cadre d'un accord conclu avec le Gouvernement français, l'ESA participe au financement du CSG et apporte ainsi sa contribution pour la réalisation de ses activités ainsi que pour la phase d'exploitation des lanceurs Ariane, Vega et Soyouz.

La plupart des principaux pays investisseurs de l'ESA sont représentés dans l'Union des entreprises de la base spatiale (UEBS, définitions). Près de 70 % des entreprises de l'UEBS appartiennent à des groupes majoritairement français. Suivent l'Italie avec quatre entreprises, soit 10 % des entreprises de l'UEBS, puis l'Allemagne (trois entreprises), l'Espagne, le Royaume-Uni, la Suisse, le Danemark et la Belgique avec chacun une entreprise.